



INTERNATIONAL
MUSIC ACADEMY

INFORMATIONS

Mesures Covid-19

Chères et Chers stagiaires
Chers Parents,

Dans quelques temps vous ou votre enfant intégrera l'une des sessions des stages de musique de l'*International Music Academy* qui se tiendra à Dinant. Au vu de la conjoncture actuelle de la pandémie du COVID-19, il nous apparaît important de vous communiquer les points suivants.

En effet, outre la priorité musicale des stages, sachez que nous déployons tous nos efforts à veiller à la santé et à la sécurité sanitaire de chaque stagiaire, membre du corps professoral et membre du staff tout en essayant de conserver la convivialité qui nous caractérise. A cette fin, vous trouverez ci-dessous les conditions d'accès aux stages.

Le **CERTIFICAT COVID de l'UE** est **OBLIGATOIRE** pour pouvoir participer aux stages !

- Un **certificat de vaccination** prouve que vous êtes entièrement vacciné contre le virus de la COVID-19. Vous êtes complètement vacciné si votre dernière injection remonte à au moins deux semaines, **ou**
- Un **certificat de rétablissement** prouve que vous avez été infecté à la COVID-19 et que vous vous êtes rétabli. Vous avez eu un test PCR positif datant de moins de 180 jours et votre quarantaine est terminée, **ou**
- Un **certificat de test** prouve que vous avez effectué un test PCR **OU** ANTIGENIQUE dont le résultat est négatif datant de maximum 72 heures avant le début de votre session de stage.

Il est obligatoire pour les stagiaires, professeurs, l'équipe encadrante et toute personne qui devraient intervenir lors d'une session de stage. En résumé, pour les personnes qui ne sont pas entièrement vaccinées ou qui n'ont pas d'anticorps contre le virus, effectuez un test PCR, ou un antigénique chez votre pharmacien (prendre RDV) et munissez-vous du résultat le 1^{er} jour à l'accueil, c'est assez simple et ceci nous paraît le meilleur moyen à l'heure actuelle, de former une entité la plus « safe » possible et préserver au maximum la santé de tous.

Si vous ne pouvez présenter ce document le 1^{er} jour lors de l'accueil (format papier ou numérique), votre participation sera interdite.

Si vous savez d'ores et déjà que ce sera le cas, veuillez nous en avvertir immédiatement afin que nous puissions contenter des stagiaires en attente d'une place, merci.

Pour les parents/tuteurs de stagiaires mineurs, il vous est demandé de compléter, de signer et de nous renvoyer par retour de mail ou courrier postal, le document ad hoc (**Autorisation parentale**), ceci afin d'éviter les échanges de papiers sur place.

Lors de l'accueil du lundi matin, un contrôle de la température de chaque stagiaire et de son accompagnant sera effectué par le médecin des stages. Tout stagiaire se verra formellement refuser l'accès aux stages si lui et/ou son accompagnant présente une température mesurée > 38°C ou apparition d'autres symptômes (toux, syndrome grippal, etc...).

Pour les enfants de 7 à 14 ans, avec 1 seul accompagnant, un accueil spécifique est organisé le **lundi à 8h00** dans la grande cour principale devant le parking ou dans la grande salle de détente en cas d'intempéries. Le temps nécessaire sera pris pour un échange d'informations et de présentations des animateurs-animatrices, ensuite les enfants monteront s'installer en chambre, faire leur lit, etc... en compagnie et avec l'aide des animateurs-animatrices uniquement, les parents ou accompagnants ne sont en effet pas admis dans le bâtiment. Merci d'étiqueter les bagages !

Pour les autres stagiaires et afin d'éviter de trop longues files, l'accueil se fera à :

- **8h30** : noms de famille de **A à K**
- **9h00** : noms de famille de **L à Z**

La réunion professeurs/stagiaires se tiendra à 9h30 en extérieur sous préau et chapiteau ouvert dans la cour du bar.

Toute personne de plus de 12 ans devra obligatoirement se présenter avec un masque (chirurgical ou en tissu) couvrant la bouche et le nez. **Munissez-vous d'un nombre de masques suffisant pour toute la durée du stage.**

Le règlement distribué d'habitude en début de stage vous sera envoyé quelques jours avant le début de votre session, de sorte qu'aucun échange de document ne se fera au check-in sauf la remise de votre badge. Les photos manquantes devront être envoyées par mail avant le début du stage et les soldes versés sur compte bien anticipativement également. Si votre dossier est incomplet nous vous contacterons. Les stagiaires dont le dossier n'est pas complet avant l'arrivée ne seront pas acceptés.

Pendant le stage :

- Respect en toutes circonstances des distances de sécurité (1,5 m) ainsi que pendant la pratique instrumentale 1,5 m et 3 m pour les chanteurs.
- La circulation dans les couloirs se fait « en tenant sa droite ».
- Port du masque OBLIGATOIRE pour les + de 12 ans à l'intérieur du bâtiment sauf pour la pratique instrumentale **SI** les distances sont respectées. A l'extérieur, le port du masque n'est pas obligatoire si les distances peuvent être appliquées ou quand vous consommez assis dans la cour du bar. Port obligatoire lors des déplacements entre les tables et chaises.
- Lavage des mains le plus souvent possible et OBLIGATOIRE à l'entrée ET à la sortie de la classe. Les dispositifs et produits seront mis à disposition dans chaque classe ainsi que des plexiglass.
- Les internes travaillent leur instrument uniquement dans leur chambre. 1 chambre = 1 personne.
- Les classes de travail pour les pianistes seront également réservées et nominatives avec ordre de passage sur la porte. Désinfection du clavier avant et après la pratique ainsi que lavage des mains (gel) avant et après la pratique. Les dispositifs et produits seront mis à disposition dans chaque classe.
- L'horaire des repas est à respecter scrupuleusement et est établi comme suit :
7h30 - 12h00 et 18h30 : les enfants de 7 à 14 ans à l'Orangerie
7h30 - 11h50 – 18h20 : les cordes et les pianistes au grand réfectoire
8h00 - 12h40 – 19h10 : les vents, chanteurs, solfège au grand réfectoire
- Au bar, le paiement en espèces est toujours possible mais déconseillé. Privilégiez le paiement par Smartphone qui sera mis en place. Pour les plus jeunes nous pourrions les aider et pour les enfants les parents pourront nous confier (en espèces) un montant de leur choix duquel seront retirées les consommations de leur enfant sur la semaine.
- Le concert des professeurs sera organisé uniquement pour les stagiaires puisqu'il se donne en intérieur, pas de visiteurs extérieurs cette année.
- **Dimanche, le concert de clôture des stagiaires est annulé.**
Ce concert de clôture est remplacé par des auditions de classe qui auront lieu entre 10h et 15h le dimanche uniquement. Il n'y aura pas d'auditions en semaine. Nous pourrions vous

communiquer les horaires dès le vendredi et **un seul accompagnant par élève** sera autorisé à assister à l'audition pour autant qu'il soit muni de son certificat COVID.

- Seules les représentations à l'extérieur (cour du bar et chapiteau) seront ouvertes aux visiteurs extérieurs muni de leur certificat COVID. Des activités de divertissement seront organisées pour conserver l'aspect convivial des moments de détente.

Voici ce que nous mettons en place pour la sécurité de tous :

Gel hydro-alcoolique dans toutes les classes et aux endroits stratégiques du collège

Sanitaires :

- Toilettes : nettoyage 3 fois par jour. Savon et serviettes papiers à disposition. Obligation de lavages des mains avant et après le passage aux toilettes
- Douches : désinfection par pulvérisateur mis à disposition. Nous vous conseillons, après chaque passage dans la cabine de pulvériser les parois.

Repas :

- File d'attente réduite, les enfants de 7 à 14 ans prennent leurs repas à l'Orangerie
- 2 services différents dans le grand réfectoire avec temps de désinfection par le personnel entre chaque service
- Disposition des tables et chaises permettant la distanciation physique

Bar :

- Lavage des verres avec appareil professionnel (lavage à 60°, séchage à 85°)
- Le personnel porte le masque et prend toutes les mesures d'hygiène nécessaires quant aux manipulations des verres et des consommables.
- Système de paiement via application Smartphone fortement privilégié
- Installation d'un chapiteau ouvert (12M x 6M) afin de prolonger le préau de la cour et ainsi permettre la distanciation à l'extérieur. Placement des tables et chaises aux distances réglementaires en vigueur dans le secteur Horeca et désinfection après usage.

Suspicion Covid-19 :

- Une personne présentant des symptômes doit se signaler au secrétariat et quitter les lieux sur le champ. Si elle attend un moyen de transport, elle sera placée dans un local exclusivement réservé à cet effet qui sera désinfecté à son départ. Ce local est interdit d'accès pendant toute la durée du stage, il est exclusivement réservé « Covid-19 »
- Tout enfant symptomatique sera pris en charge par le médecin des stages ou un membre de l'équipe, qui s'efforcera de rendre ce moment le plus acceptable ou ludique possible en fonction de l'âge de l'enfant. Les parents seront prévenus et devront sur le champ venir rechercher leur enfant. Il vous sera demandé de consulter un médecin dans la journée afin de réaliser un test de dépistage. Si les gestes barrières ont été correctement appliqués, l'infection ne se propagera pas.

Dans l'attente de partager de précieux moments musicaux avec vous, nous vous prions de croire, Cher(e)s Stagiaires, Chers Parents, en notre entier dévouement.

Stéphane KOENIG
Président et Directeur

Philippe LAMBERT
Directeur adjoint

Dr. Michaël DELTENRE
Responsable médical